



Le conseil municipal est convoqué en réunion ordinaire
Le vendredi 24 novembre 2023
À 19 heures 30 à la salle des fêtes

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Demande de financement au titre de la DETR 2024.
- Acquisition de l'angle de la maison de la succession Boulloire au Bourg carrefour de la Sauvetat.
- Budget : décisions modificatives.
- Ratification de l'avis de la Conférence Intercommunale, en vue de l'attribution du marché de prestation intellectuelle pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la mutualisation intercommunale des services d'eau potable - Accompagnement à la création d'un syndicat d'eau potable (par extension du SIVU des Vergnes).
- Programme des coupes de bois pour 2024 en forêts relevant du Régime Forestier
- Vente de la parcelle B540 section de Cabrillade : désistement de M. et Mme Joël DARVES-BLANC.
- Aliénation d'un chemin rural à Cabrillade : désistement de M. et Mme Joël DARVES-BLANC.
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022.
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022.
- Motion sur la présence indispensable de médecins scolaires sur l'arrondissement de Saint-Flour.
- Questions diverses.

Fait à Lieutadès, le 20 novembre 2023

Le Maire,
Robert BOUDON,

